

## Profil de certification

### Unité de compétence N°1

« *Entretenir l'habitation* »

### Associé au métier d'Aide-ménager Titres-Services/Aide-ménagère Titres-Services

	<b>UAA 1</b> Entretenir l'habitation
<b>UC 1 « Entretenir l'habitation »</b>	<b>X</b>

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

#### 1. Préambule :

La commission de référentiel s'est montrée attentive à l'observation de la loi du 7 mai 1999 relative à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Toutefois pour des raisons de simplification de langage et de facilitation de lecture, la formule masculine est utilisée pour l'ensemble des acteurs mentionnés dans ce document.

#### 2. Organisme certificateur :

<p><b>Consortium de validation des compétences</b> Rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles</p>	<p><b>Gouvernements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gouvernement de la Communauté française</b></li> <li>- <b>Gouvernement de la Région wallonne</b></li> <li>- <b>Commission communautaire française</b></li> </ul>
-------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 3. Référence :

- Profil métier SFMQ : AI.DOM-amts-V01-2022

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 1	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 1 sur 3

#### 4. Appellations associées :

- Repasseur dans une centrale de repassage
- Agent / Agente d'entretien en maisons particulières
- Femme / Homme de ménage
- Femme / Homme d'ouvrage
- Agent / Agente d'entretien auprès de particuliers

#### 5. Définition du métier :

L'aide-ménager titres-services (AM TS) effectuée, chez un ou plusieurs particuliers, des activités d'aide à domicile de nature ménagère comprenant l'entretien de l'habitation, du linge et la préparation des repas. Il effectue certaines activités d'aide hors du domicile du client comme les courses ménagères et le travail dans une centrale de repassage.

#### 6. Liste des activités-clés et des compétences associées

Code	Activités-clés	Code	Compétences
01	Entretien de l'habitation	01.01	Effectuer, de manière autonome, les tâches liées à l'entretien courant de l'habitation en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie appropriées
		01.02	Communiquer de manière adaptée avec la clientèle
		01.03	Rendre compte de son travail à l'entreprise

#### 7. Autres UC et UAA :

	UAA1 « Entretien de l'habitation »	UAA2 « Entretien du linge »	UAA3 « Faire les courses ménagères »	UAA4 « Préparer les aliments »
UC1 « Entretien de l'habitation »	X			
UC2 « Entretien du linge »		X		
UC3 « Faire les courses ménagères »			X	
UC4 « Préparer les aliments »				X

Légende:    **X** = l'UAA est présente entièrement dans l'UC  
              **Grisé** = UC non encore développée

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 1	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 2 sur 3

## Profil de certification

### Unité de compétence N°2

« *Entretenir le linge* »

### Associé au métier d'Aide-ménager Titres-Services/Aide-ménagère Titres-Services

	<b>UAA 2</b> « Entretenir le linge »
<b>UC 2</b> « Entretenir le linge »	<b>X</b>

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

#### 1. Préambule :

La commission de référentiel s'est montrée attentive à l'observation de la loi du 7 mai 1999 relative à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Toutefois pour des raisons de simplification de langage et de facilitation de lecture, la formule masculine est utilisée pour l'ensemble des acteurs mentionnés dans ce document.

#### 2. Organisme certificateur :

<b>Consortium de validation des compétences</b> Rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	<b>Gouvernements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gouvernement de la Communauté française</b></li> <li>- <b>Gouvernement de la Région wallonne</b></li> <li>- <b>Commission communautaire française</b></li> </ul>
----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 3. Référence :

- Profil métier SFMQ : AI.DOM-amts-V01-2022

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 2	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 3 sur 3

#### 4. Appellations associées :

- Repasseur dans une centrale de repassage
- Agent / Agente d'entretien en maisons particulières (Forem – fiche métier)
- Femme / Homme de ménage (Forem – fiche métier)
- Femme / Homme d'ouvrage (Forem – fiche métier)
- Agent / Agente d'entretien auprès de particuliers (Forem – fiche métier)

#### 5. Définition du métier :

L'aide-ménager titres-services (AM TS) effectue, chez un ou plusieurs particuliers, des activités d'aide à domicile de nature ménagère comprenant l'entretien de l'habitation, du linge et la préparation des repas. Il effectue certaines activités d'aide hors du domicile du client comme les courses ménagères et le travail dans une centrale de repassage.

#### 6. Liste des activités-clés et des compétences associées

Code	Activités-clés	Code	Compétences
02	Entretien du linge	02.01	Effectuer, de manière autonome, les tâches liées à l'entretien du linge en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie appropriées
		02.02	Assurer l'ensemble des étapes de la chaîne de production en centrale de repassage en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie*
		02.03	Communiquer de manière adaptée avec la clientèle
		02.04	Rendre compte de son travail à l'entreprise

\* Cette compétence n'est pas évaluée car l'épreuve n'est pas évaluée dans une centrale de repassage.

#### 7. Autres UC et UAA :

	UAA1 « Entretien l'habitation »	UAA2 « Entretien le linge »	UAA3 « Faire les courses ménagères »	UAA4 « Préparer les aliments »
UC1 « Entretien l'habitation »	X			
UC2 « Entretien le linge »		X		
UC3 « Faire les courses ménagères »			X	
UC4 « Préparer les aliments »				X

**Légende:** X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

Grisé = UC non encore développée

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 2	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 4 sur 3

## Profil de certification

### Unité de compétence N°3

« Faire les courses ménagères »

### Associé au métier d'Aide-ménager Titres-Services/Aide-ménagère Titres-Services

	<b>UAA 3</b> « Faire les courses ménagères »
<b>UC 3</b> « Faire les courses ménagères »	<b>X</b>

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

#### 1. Préambule :

La commission de référentiel s'est montrée attentive à l'observation de la loi du 7 mai 1999 relative à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Toutefois pour des raisons de simplification de langage et de facilitation de lecture, la formule masculine est utilisée pour l'ensemble des acteurs mentionnés dans ce document.

#### 2. Organisme certificateur :

<b>Consortium de validation des compétences</b> Rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	<b>Gouvernements :</b> - <b>Gouvernement de la Communauté française</b> - <b>Gouvernement de la Région wallonne</b> - <b>Commission communautaire française</b>
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 3. Référence :

- Profil métier SFMQ : AI.DOM-amts-V01-2022

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 3	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 5 sur 3

#### 4. Appellations associées :

- Repasseur dans une centrale de repassage
- Agent / Agente d'entretien en maisons particulières
- Femme / Homme de ménage
- Femme / Homme d'ouvrage
- Agent / Agente d'entretien auprès de particuliers

#### 5. Définition du métier :

L'aide-ménager titres-services (AM TS) effectue, chez un ou plusieurs particuliers, des activités d'aide à domicile de nature ménagère comprenant l'entretien de l'habitation, du linge et la préparation des repas. Il effectue certaines activités d'aide hors du domicile du client comme les courses ménagères et le travail dans une centrale de repassage.

#### 6. Liste des activités-clés et des compétences associées

Code	Activités-clés	Code	Compétences
03	Faire les courses ménagères	03.01	Préparer le repas selon la demande du client et faire des courses ménagères si nécessaire en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
		03.02	Communiquer de manière adaptée avec la clientèle
		03.03	Rendre compte de son travail à l'entreprise

#### 7. Autres UC et UAA :

	UAA1 « Entretien l'habitation »	UAA2 « Entretien le linge »	UAA3 « Faire les courses ménagères »	UAA4 « Préparer les aliments »
UC1 « Entretien l'habitation »	X			
UC2 « Entretien le linge »		X		
UC3 « faire les courses ménagères »			X	
UC4 « Préparer les aliments »				X

Légende: X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC  
Grisé = UC non encore développée

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 3	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 6 sur 3

## Profil de certification

### Unité de compétence N°4

« Préparer les aliments »

### Associé au métier d'Aide-ménager Titres-Services/Aide-ménagère Titres-Services

	<u>UAA 4</u> « Préparer les aliments »
<u>UC 4</u> « Préparer les aliments »	<b>X</b>

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

#### 1. Préambule :

La commission de référentiel s'est montrée attentive à l'observation de la loi du 7 mai 1999 relative à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Toutefois pour des raisons de simplification de langage et de facilitation de lecture, la formule masculine est utilisée pour l'ensemble des acteurs mentionnés dans ce document.

#### 2. Organisme certificateur :

<b>Consortium de validation des compétences</b> Rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	<b>Gouvernements :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Gouvernement de la Communauté française</b></li> <li>- <b>Gouvernement de la Région wallonne</b></li> <li>- <b>Commission communautaire française</b></li> </ul>
----------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 3. Référence :

- Profil métier SFMQ : AI.DOM-amts-V01-2022

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 4	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 7 sur 3

#### 4. Appellations associées :

- Repasseur dans une centrale de repassage
- Agent / Agente d'entretien en maisons particulières (Forem – fiche métier)
- Femme / Homme de ménage (Forem – fiche métier)
- Femme / Homme d'ouvrage (Forem – fiche métier)
- Agent / Agente d'entretien auprès de particuliers (Forem – fiche métier)

#### 5. Définition du métier :

L'aide-ménager titres-services (AM TS) effectue, chez un ou plusieurs particuliers, des activités d'aide à domicile de nature ménagère comprenant l'entretien de l'habitation, du linge et la préparation des repas. Il effectue certaines activités d'aide hors du domicile du client comme les courses ménagères et le travail dans une centrale de repassage.

#### 6. Liste des activités-clés et des compétences associées

Code	Activités-clés	Code	Compétences
04	Préparer les aliments	04.01	Préparer le repas selon la demande du client et faire des courses ménagères si nécessaire en appliquant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
		04.02	Communiquer de manière adaptée avec la clientèle*
		04.03	Rendre compte de son travail à l'entreprise*

\* Ces compétences ne sont pas évaluées dans cette épreuve car il n'est pas prévu d'évaluer la communication

#### 7. Autres UC et UAA :

	UAA1 « Entretien l'habitation »	UAA2 « Entretien le linge »	UAA3 « Faire les courses ménagères »	UAA4 « Préparer les aliments »
UC1 « Entretien l'habitation »	<b>X</b>			
UC2 « Entretien le linge »		<b>X</b>		
UC3 « faire les courses ménagères »			<b>X</b>	
UC4 « Préparer les aliments »				<b>X</b>

Légende: **X** = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

**Grisé** = UC non encore développée

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 4	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 8 sur 3

### Justification de la logique de répartition des compétences en une ou plusieurs UC :

La répartition en quatre unités de compétences distinctes est pertinent au regard du marché de l'emploi et du parcours de formation. Par ailleurs, les compétences évaluées dans les deux unités de compétence correspondent (en tout ou partie) aux compétences évaluées dans les UC1 et UC2 d'Aide-Ménager (anciens référentiels). L'UC 3 est le troisième prérequis de la suite de la grappe aide à domicile.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
AIMTS 4	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 9 sur 3